



Constat de Risque d'Exposition au Plomb

L'objet de la mission est l'établissement d'un Constat de Risque d'Exposition au Plomb CREP vente réalisé suivant nos conditions particulières et générales de vente et d'exécution.

Donneur d'ordre

Si différent du propriétaire

Propriétaire

1 Rue Haute, 55600 QUINCY LANDZECOURT

Identification du bien immobilier et de ses annexes

Adresse du bien

1 Rue Haute, 55600 QUINCY LANDZECOURT

Description Sommaire

Maison individuelle [T6]. Maison individuelle R+1.

Localisation lot principal

Sans objet

Désignations des lots

Sans objet

Références cadastrales

Section : B, N° parcelle(s) : 289

Nature et situation de l'immeuble

Immeuble bâti, bien indépendant

Permis de construire délivré en

Avant 1949

Description de l'ensemble du bien immobilier

Maison individuelle R+1

Références de la mission

Commande effectuée le

04/07/2024

Visite réalisée le

08/07/2024 à 09:00

Opérateur de repérage et certification

Emmanuel MARMOY. Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : Icert Parc Edonia

Rue de la Terre Victoria

35760 Saint Gregoire (Réf : CPDI 2357)

Assurances

AXA RCP n° 1148866204 - Montant de garantie : 2.000.000 € - Date de validité : 30/04/2024

Laboratoire accrédite (analyse)

EUROFINS LEM,

Sous-traitance

Sans objet

Occupation du bien lors de la visite

Nombre d'occupants : 3

Nombre d'enfants mineurs : 0

Mineurs de moins de 6 ans : 0

Le bien immobilier est vendu vide d'occupants selon indication du propriétaire

Non

Moyens de mesure utilisés

Les mesures de plomb sont effectuées avec un appareil portable à fluorescence X capable d'analyser au moins la raie K du spectre de fluorescence émis en réponse par le plomb.

Marque	Modèle	N° série	Nature du radionucléide	Date de chargement	Activité initiale	Durée de validité
Heuresis PB 200i	Analyseur fluo X	N.C.	Cobalt	07/03/2023	185MBq	26 mois

Etalonnage initial et final de l'appareil réalisé sur surface test NIST SRM2573 de : 1.04 mg/cm²
Etalonnages réalisés pour ce constat : le 08/07/2024, initial à 1,000 final à 1,000 mg/cm²

Nom du titulaire de la déclaration ASN [DGSNR] : BETTINELLI DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Nom de la personne compétente en radioactivité : Laurent BETTINELLI

Numéro de déclaration ASN : DNPRX STR 2021 1105

Date de la déclaration ASN : 00/00/00

Stratégie de mesures

Méthodologie employée

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon la norme NF X 46-030 « *Diagnostic Plomb - Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb* ». Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles, ... (*ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb*).

Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence X

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au constat de risque d'exposition au plomb (article 3) : 1mg/cm².

Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²).
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²).
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local. Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélevements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 « *Diagnostic plomb - Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb* », dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030 « *Diagnostic Plomb - Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb* » précitée sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

Conclusion du constat de risque d'exposition au plomb

Les unités de diagnostic (UD) se répartissent de la manière suivante :

Classe des UD	Non mesurées	0	1	2	3	Total
Concentration en plomb [seuil 1 mg/cm ²]		< seuil	> seuil [état de dégradation]			
%	41,76	Absence de plomb 58,24	Non Dégradé Non Visibles 0	Etat D'usage 0	Dégradés 0	91 100%

Absence de plomb

Absence.
Absence totale de revêtements contenant du plomb.

Absence de dégradation du bâti

Absence de situation de dégradation du bâti ou de risque de saturnisme infantile.
Etant donné l'absence de mesures supérieures aux seuils réglementaires, il n'y a pas lieu d'établir un nouveau constat à chaque mutation.

Fait à LONGWY, le 08/07/2024

Emmanuel MARMOTY
Diagnostiqueur certifié



Le bien objet du présent constat présente une (des) situation(s) de risque de saturnisme infantile :

Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50% d'unités de diagnostic de classe 3. | NON

L'ensemble des locaux objets du constat présente au moins 20% d'unités de diagnostic de classe 3. | NON

Le bien objet du présent constat présente une (des) situation(s) de dégradation du bâti :

Les locaux objets du constat présentent au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré | NON

Les locaux objets du constat présentent des traces importantes de coulures ou de ruissellement ou d'écoulement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce. | NON

Les locaux objets du constat présentent plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouvertes de moisissures ou de nombreuses tâches d'humidité. | NON

Obligation du propriétaire

Sans objet.

Pièces ou locaux visités

Ne comprenant pas de peintures au plomb :

Rez de chaussée : Cuisine, Séjour, Dgt 1, Salle de bains, Laverie, Remise, Cage d'escalier.

1er étage : Chambre 1, Dressing, Dgt 2, Chambre 2, Chambre 3, Grenier.

Extérieur : Façades, Toiture.

Pièces ou locaux non visités

Tous les locaux dont l'opérateur a eu connaissance ont été visités.

Autres observations

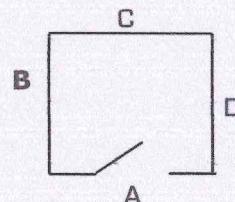
Sans objet

Rapport des mesures de concentration en plomb

En règle générale, et sauf indication contraire, la description des pièces d'une habitation est faite dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par la pièce correspondant à l'entrée principale.
Concernant l'interprétation des mesures, voir conditions particulières d'exécution.

Repérage dans la pièce (Rep.)

A l'intérieur de chaque pièce, les mesures sont effectuées sur les unités de diagnostic dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par la cloison ou le mur correspondant à la porte d'entrée dans la pièce (Rep. A).



Localisation des mesures

HG	H haut	HD
G gauche	C centre	D droite
BG	B bas	BD

Nombre total d'unités de diagnostic	91
Nombre total de mesures	106

Non mesuré

Abréviations :

N° Numéro de la mesure

nm

Rez de chaussée : Cuisine

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
1	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9	0		
2	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9	0		
3	Embrasure	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9	0		
4	Embrasure	A	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9	0		
5	Fenêtre Ext. et huisserie	A	PVC /	-	nm	nm		Absence de revêtement Matériau récent
6	Fenêtre Int. et huisserie	A	PVC /	-	nm	nm		Absence de revêtement Matériau récent
7	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9	0		
8	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9	0		
9	Porte et huisserie	A	Bois / Vernis	En bas	<0.9	0		
10	Porte et huisserie	A	Bois / Vernis	En haut	<0.9	0		
11	Mur	B	Pierre /	-	nm	nm		Absence de revêtement
12	Embrasure	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9	0		
13	Embrasure	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9	0		
14	Fenêtre Ext. et huisserie	C	PVC /	-	nm	nm		Absence de revêtement Matériau récent
15	Fenêtre Int. et huisserie	C	PVC /	-	nm	nm		Absence de revêtement Matériau récent
16	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9	0		
17	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9	0		
18	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9	0		
19	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9	0		

Nombre Total d'UD : 12

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Séjour

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
20	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9	0		
21	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9	0		
22	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9	0		
23	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9	0		
24	Embrasure	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9	0		
25	Embrasure	B	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9	0		
26	Fenêtre Ext. et huisserie	B	PVC /	-	nm	nm		Absence de revêtement Matériau récent
27	Fenêtre Int. et huisserie	B	PVC /	-	nm	nm		Absence de revêtement Matériau récent
28	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9	0		
29	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9	0		
30	Mur	C	Pierre /	-	nm	nm		Absence de revêtement
31	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9	0		
32	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9	0		

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	/ Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
33	Embrasure	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
34	Embrasure	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
35	Mur	D	Pierre /	-	nm		nm	Absence de revêtement
36	Porte-Fenêtre Ext. et huisserie	D	PVC /	-	nm		nm	Absence de revêtement Matériau récent
37	Porte-Fenêtre Int. et huisserie	D	PVC /	-	nm		nm	Absence de revêtement Matériau récent

Nombre Total d'UD : 12

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Dgt 1

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	/ Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
38	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9		0	
39	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9		0	
40	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
41	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
42	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
43	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
44	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
45	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
46	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
47	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
48	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
49	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 6

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Salle de bains

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	/ Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
50	Plafond		Lambris PVC /	-	nm		nm	Absence de revêtement Matériau récent
51	Mur	A	Faïence /	-	nm		nm	Absence de revêtement Carrelage ou faïence
52	Porte et huisserie	A	Mélaniné /	-	nm		nm	Absence de revêtement
53	Mur	B	Faïence /	-	nm		nm	Absence de revêtement Carrelage ou faïence
54	Embrasure	C	Faïence /	-	nm		nm	Absence de revêtement
55	Fenêtre Ext. et huisserie	C	PVC /	-	nm		nm	Absence de revêtement Matériau récent
56	Fenêtre Int. et huisserie	C	PVC /	-	nm		nm	Absence de revêtement Matériau récent
57	Mur	C	Faïence /	-	nm		nm	Absence de revêtement Carrelage ou faïence
58	Mur	D	Faïence /	-	nm		nm	Absence de revêtement Carrelage ou faïence

Nombre Total d'UD : 9

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Laverie

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	/ Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
59	Mur		Crépi béton /	-	nm		nm	Absence de revêtement
60	Plafond		Béton /	-	nm		nm	Absence de revêtement

Nombre Total d'UD : 2

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Remise

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	/ Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
61	Mur		Pierre /	-	nm		nm	Absence de revêtement
62	Plafond		Bois /	-	nm		nm	Absence de revêtement

Nombre Total d'UD : 2

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

Rez de chaussée : Cage d'escalier

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	/ Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
63	Plafond		Plâtre /	-	nm		nm	Absence de revêtement
64	Mur	A	Plâtre /	-	nm		nm	Absence de revêtement
65	Mur	C	Plâtre /	-	nm		nm	Absence de revêtement
66	Mur	D	Plâtre /	-	nm		nm	Absence de revêtement

Nombre Total d'UD : 4

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

1er étage : Chambre 1

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	/ Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
67	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9		0	
68	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9		0	
69	Mur	A	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
70	Mur	A	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	
71	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
72	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
73	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
74	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	
75	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
76	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	
77	Embrasure	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
78	Embrasure	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
79	Fenêtre Ext. et huisserie	D	PVC /	-	nm		nm	Absence de revêtement Matériau récent
80	Fenêtre Int. et huisserie	D	PVC /	-	nm		nm	Absence de revêtement Matériau récent
81	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
82	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	/ Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
83	Mur	E	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
84	Mur	E	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	
85	Mur	F	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
86	Mur	F	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 11

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

1er étage : Dressing

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	/ Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
87	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9		0	
88	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9		0	
89	Mur	A	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
90	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
91	Mur	B	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
92	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
93	Mur	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
94	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
95	Mur	D	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
96	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 5

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

1er étage : Dgt 2

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	/ Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
97	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9		0	
98	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9		0	
99	Porte et huisserie		Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
100	Porte et huisserie		Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
101	Mur	A	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
102	Mur	A	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	
103	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
104	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	
105	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
106	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	
107	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
108	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 6

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

1er étage : Chambre 2

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	/ Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
109	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9		0	
110	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9		0	
111	Porte et huisserie		Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
112	Porte et huisserie		Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
113	Mur	A	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
114	Mur	A	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	
115	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
116	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	
117	Embrasure	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
118	Embrasure	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
119	Fenêtre Ext. et huisserie	C	PVC /	-	nm		nm	Absence de revêtement Matériau récent
120	Fenêtre Int. et huisserie	C	PVC /	-	nm		nm	Absence de revêtement Matériau récent
121	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
122	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	
123	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
124	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 9

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

1er étage : Chambre 3

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	/ Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
125	Plafond		Plâtre / Peinture	A droite	<0.9		0	
126	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	<0.9		0	
127	Porte et huisserie		Bois / Peinture	En bas	<0.9		0	
128	Porte et huisserie		Bois / Peinture	En haut	<0.9		0	
129	Mur	A	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
130	Mur	A	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	
131	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
132	Mur	B	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	
133	Embrasure	C	Plâtre / Peinture	En bas	<0.9		0	
134	Embrasure	C	Plâtre / Peinture	En haut	<0.9		0	
135	Fenêtre Ext. et huisserie	C	PVC /	-	nm		nm	Absence de revêtement Matériau récent
136	Fenêtre Int. et huisserie	C	PVC /	-	nm		nm	Absence de revêtement Matériau récent
137	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
138	Mur	C	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	
139	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	En bas	<0.9		0	
140	Mur	D	Plâtre / Tapisserie	En haut	<0.9		0	

Nombre Total d'UD : 9

Nombre d'UD de classe 3 : 0

% d'UD de classe 3 : 0%

1er étage : Grenier

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	/ Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
141	Mur		Pierre /	-	nm		nm	Absence de revêtement

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
142	Plafond		Tuiles /	-	nm		nm	Absence de revêtement

Nombre Total d'UD : 2 Nombre d'UD de classe 3 : 0 % d'UD de classe 3 : 0%

Extérieur : Façades

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
143	Mur		Pierre /	-	nm		nm	Absence de revêtement

Nombre Total d'UD : 1 Nombre d'UD de classe 3 : 0 % d'UD de classe 3 : 0%

Extérieur : Toiture

N°	Unité de diagnostic	Zone	Substrat Revêtement	Localisation des mesures	mg/cm²	Type de dégradation	la Classe	Observations
144	Plafond		Tuiles /	-	nm		nm	Absence de revêtement

Nombre Total d'UD : 1 Nombre d'UD de classe 3 : 0 % d'UD de classe 3 : 0%

Analyses

Aucune analyse n'a été effectuée.

Conditions particulières d'exécution

Textes de référence

- Loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique,
- Articles L1334-5 à L1334-10 du code de la santé publique (CSP),
- Articles R1334-10 à R1334-12 du CSP,
- Décret 2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme,
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat des risques d'exposition au plomb,
- Norme NF X 46-030 Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb.

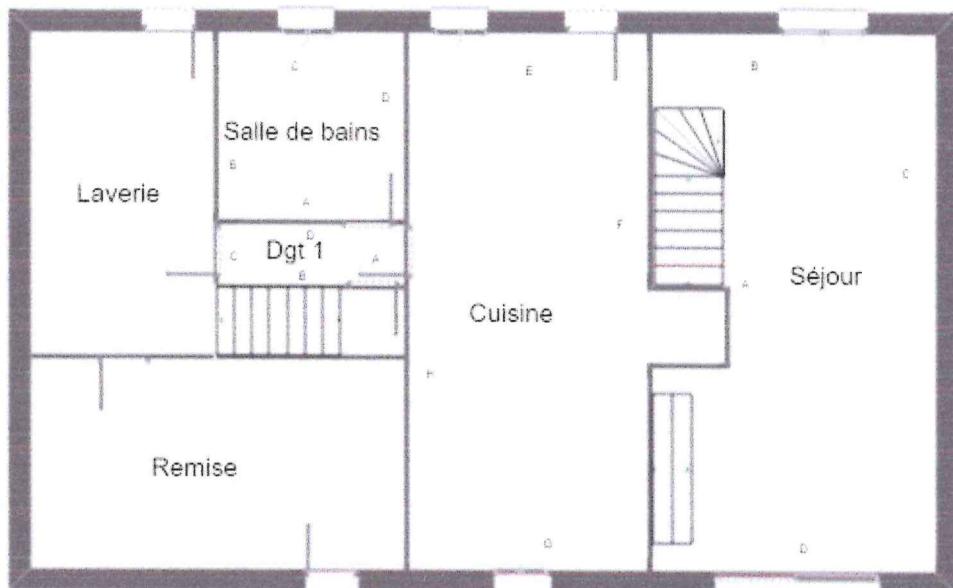
Précisions : limite du constat de risque d'exposition au plomb

L'article R1334-11 du code de la santé publique demande d'identifier toute surface comportant un revêtement avec présence de plomb. Les mesures faites présentent deux types de limitation :

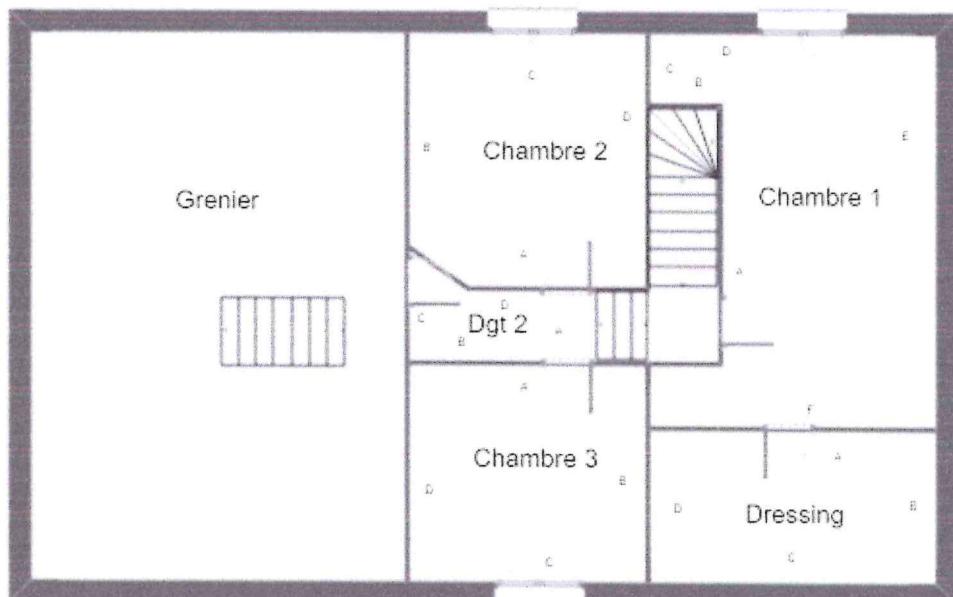
- Limitation due à l'échantillonnage : une mesure ne s'effectuant que sur quelques cm², seul un échantillonnage limité des surfaces est possible et le constat de risque d'exposition au plomb ne peut donc avoir de sens qu'en référence à une méthodologie d'échantillonnage déterminée. Un autre échantillonnage pourrait conduire à un résultat différent.
- Limitation due à la technique de mesure dans le cas des mesures faites par appareil portatif : les mesures sont faites par émission d'un rayonnement produit par une source radioactive et analyse spectrale du rayonnement de fluorescence X réémis en retour par les atomes de plomb. Les différents rayonnements peuvent subir des altérations dues aux différentes couches de revêtement situées entre le plomb et la surface. De ce fait, les mesures du plomb en profondeur peuvent présenter des dispersions importantes.

Schéma du constat de risque d'exposition au plomb

Rez de chaussée



1er étage



Réf : DIA-BDI10-2407-012	Titre	Planche de repérage technique
1 Rue Haute, 55600 QUINCY LANDZECOURT	Indice A	Auteur : Emmanuel MARMORY Bat. A du plan de masse

Note d'information

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles [anémie, troubles digestifs] ou irréversibles [atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...]. Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelé saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb [céruse] ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- S'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb ;
- S'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb ;
- S'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent ;
- Luttez contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords des fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé [balcons, rebords extérieurs de fenêtres], lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions :

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette au œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux, avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination des poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions des affaires départementales de l'équipement ou des directions des affaires sanitaires et sociales, ou sur le site internet des ministres chargés de la santé et du logement.


Attestation de durée de vie de la source


Groupe
PHYSITEK Devices

Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Recommended usage time for Co-57 isotope source in Heuresis XRF Analysis

Traduction du document d'Heuresis corp (au dos) effectuée par Fondis Electronic

Durée d'utilisation recommandée pour la source d'isotope Co-57 équipant l'analyseur de fluorescence X d'Heuresis

15 Mars 2016

Pour valoir ce que droit,

En ce qui concerne la performance de l'instrument de fluorescence X portable d'Heuresis, muni d'une source d'isotope Co-57, conçu pour les applications de détection de plomb dans la peinture, nous déclarons les éléments suivants :

En se fondant sur la demi-vie prouvée du Co-57 d'une durée de 271,8 jours et sur les caractéristiques techniques de la détection en temps réel du système, la durée d'utilisation maximale d'une source au Co-57 est déterminée par l'activité minimum restante nécessaire à une analyse d'une durée pertinente avec des rapports signal-sur-bruit statistiquement acceptables. Lorsqu'on s'approche de la fin de vie de la source, le rapport signal-sur-bruit décroît jusqu'au point d'être masqué par le bruit de fond électronique.

Pour une activité inférieure à 29 MBq, le temps d'analyse nécessaire croît jusqu'au niveau de rendre l'instrument impraticable à l'application d'analyse de plomb dans la peinture. Pour des activités très basses, d'autres sources d'erreurs diminuent aussi la précision des résultats.

Pour un analyseur équipé d'une source au Co-57 d'activité initiale de 185 MBq, cette limite est atteinte après 24 mois.

Cette limite est indépendante de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance d'activité de la source débute au moment de sa fabrication. Compte tenu de la décroissance de la source, la durée réelle d'analyse nécessaire à l'acquisition de données analytiques pertinentes augmente au moins de façon proportionnelle.

La durée maximum d'utilisation déclarée de 24 mois (compte tenu de l'activité initiale de 185 MBq), avant de procéder au renouvellement recommandé de la source, est fondée sur des constantes et des lois physiques. Passé cette durée, les analyseurs deviennent inopérants à leur usage. L'intervalle maximum de renouvellement des sources ne doit donc pas excéder cette durée maximale de façon à maintenir le cycle de fonctionnement correct qui respecte les performances de l'analyseur.

Pour une analyse conduite par l'analyseur de fluorescence X Heuresis Pb200i sur un échantillon contenant 1 mg/cm² de plomb, nous déclarons qu'au-delà de la durée maximale énoncée ci-dessus (i.e. 24 mois), nous ne pouvons garantir que l'analyse décrite ci-dessus puisse être conduite avec une marge d'erreur dans les limites des spécifications de notre produit.

Ken Martins,

Vice-Président, Directeur de la Sécurité et Personne Compétente en Radioprotection Heuresis corporation

Nom de la société : BETTINELLI

Modèle de l'analyseur :	Pb200i
Numéro de série analyseur :	8415
Activité de la source (Mbq) :	185
Numéro de série de la source :	C057.0399.23
Date d'origine de la source :	07/03/2023
Date de fin de validité de la source :	07/03/2025



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D - CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : https://www.physitek.fr



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.